



## Charte Achats



*La mission des Achats d'ENGIE est de supporter la performance, la durabilité et la compétitivité de notre Groupe en sélectionnant des fournisseurs performants, innovants et ayant un impact positif sur les personnes et la planète.*

**Aurélia Tremblaye**  
Directrice des Achats, ENGIE

Avec l'ensemble de ses parties prenantes dont ses fournisseurs, ENGIE s'engage chaque jour pour accélérer la transition juste vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

Guidé par sa **raison d'être**, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés pour proposer des solutions compétitives et durables à ses clients, tout en développant des relations éthiques dans les affaires.

À ce titre, ENGIE est un membre actif du **Global Compact** engagé sur l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies** et aligne toute son action vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'Accord de Paris.

De même, dans le cadre de son devoir de vigilance, ENGIE s'assure du respect des droits humains dans ses chaînes d'approvisionnement.

Pour réaliser ces ambitions, la fonction Achats contribue à **réduire les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement** via une gestion rigoureuse de ses fournisseurs, encadrée par ses **exigences éthiques** et de **responsabilité sociétale d'entreprise**, et déployée dans le plan de vigilance d'ENGIE.

La présente **Charte** précise les engagements et les exigences d'ENGIE dans ses relations avec les fournisseurs et à travers toutes ses chaînes d'approvisionnement.

# Nos engagements

- 1 Sélectionner les fournisseurs selon un processus transparent, ouvert et équitable**, s'appuyant sur une expression de besoins fonctionnels, sur une évaluation préalable scrupuleuse et sur des critères techniques, environnementaux, éthiques, de qualité, de Santé-Sécurité, de délais, de coûts, d'engagements contractuels et alignés avec la **raison d'être** d'ENGIE. Le critère de réduction des émissions de gaz à effet de serre est clairement identifié, quantifié et sa pondération dans la sélection augmentera dans le temps.
- 2 Développer, avec un panel de fournisseurs ciblés, une relation durable et équilibrée**, orientée vers l'innovation et l'efficacité et fondée sur un partage d'opportunités, de risques et d'informations.
- 3 Accompagner le déploiement de la politique Santé-Sécurité** du Groupe dans nos chaînes d'approvisionnement.
- 4 S'engager dans une relation éthique** avec les fournisseurs selon la Charte et l'ensemble des principes et des politiques éthiques du Groupe. **S'assurer de la mise en œuvre** de notre devoir de vigilance et du respect des droits humains dans nos chaînes d'approvisionnement.
- 5 Contribuer à l'atteinte de l'objectif d'ENGIE Net Zéro Carbone** en 2045 sur l'ensemble des 3 scopes.
- 6 Respecter les législations** notamment en matière de délais de paiement, de droit de la concurrence et de droit du travail.
- 7 Identifier les acteurs de niche et les entreprises les plus innovantes** au travers d'une veille des marchés.
- 8 Développer des partenariats avec des fournisseurs clefs de proximité** tout en limitant le risque de dépendance vis-à-vis d'ENGIE.
- 9 Mobiliser des acteurs de l'inclusion** dans nos chaînes d'approvisionnement.
- 10 Rechercher des solutions à l'amiable** pour la résolution des conflits et, à défaut, recourir au Médiateur d'ENGIE.

# Nos exigences envers nos fournisseurs

## Santé-Sécurité des personnes

Respecter les 8 principes fondamentaux de la politique Santé-Sécurité attendus par les métiers du Groupe (gaz, énergies renouvelables, services) tels que définis sur le site internet [www.engie.com](http://www.engie.com)

## Compétitivité

Délivrer des produits / services conformes aux spécifications et compétitifs en matière de coût total de possession.

Être force de proposition intégrant les dimensions de Qualité, Coût, Délai, Innovation, Management, Durabilité pour l'amélioration de la performance globale.

## Éthique, Droits Humains et Responsabilité Sociétale

Respecter l'ensemble des législations et des réglementations nationales et internationales applicables.

Proscrire toute forme d'atteinte aux droits humains et à l'intégrité ; proscrire la corruption et ne pas mettre nos employés en situation de conflit d'intérêts.

Respecter les standards internationaux de l'Organisation Internationale du Travail, les législations et réglementations relatives aux droits fondamentaux des travailleurs et au droit du travail et d'emploi des salariés. Respecter les engagements éthiques et droits humains d'ENGIE dans sa relation fournisseurs.

Décliner dans leur organisation et leurs chaînes d'approvisionnement les objectifs d'ENGIE en matière d'inclusion, de diversité, d'égalité des chances et de non-discrimination à l'égard de leurs salariés. Contribuer positivement au développement territorial dans le respect des parties prenantes.

## Durabilité

S'engager dans une démarche ambitieuse de lutte contre le changement climatique, de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'être aligné avec la **raison d'être** d'ENGIE dans leurs pratiques industrielles et celles de leurs propres fournisseurs.

Respecter les obligations et prescriptions environnementales, notamment celles relatives à la gestion des déchets (traitement, valorisation, recyclage).

Promouvoir toute action de développement d'une économie circulaire.

Limiter les rejets industriels et utiliser des technologies sûres, respectueuses de l'environnement et économes en énergie.

## Contrôle, Audit et Transparence des échanges

Communiquer régulièrement de manière transparente avec ENGIE sur leur stratégie industrielle, sociétale et environnementale, sur leurs données financières et non-financières (dont celles des émissions de gaz à effet de serre) ainsi que sur leurs politiques et actions en matière d'éthique et de Santé-Sécurité.

Autoriser les contrôles documentaires et les audits de la part d'ENGIE sur leurs sites et ceux de leurs propres fournisseurs.

Alerter immédiatement ENGIE de tout risque de manquement aux exigences définies dans cette Charte via sa procédure d'alerte (à [ethics@engie.com](mailto:ethics@engie.com) ou 00 800 2348 2348).

